



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA CAISSE DES ÉCOLES**

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le



ID : 095-219506128-20251014-CDE13102025-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze, à dix-huit heures, le Comité de la Caisse des Écoles, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrice GEBAUER, Président du Comité de la Caisse des Écoles, à l'Hôtel de Ville.

**DELIBERATION
N° 13.10.2025**

Date de convocation :
8 octobre 2025

Nombre de conseillers :

- ♦ En exercice : 9
- ♦ Présents : 5
- ♦ Votants : 7

Étaient présents : Mme CABRERA, Mme LE MILLOUR, M. GENOT, Mme FERREIRA,

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme FERNANDES a donné pouvoir à Mme FERREIRA
M. ANES a donné pouvoir à M. GEBAUER

Absents : Mme TOURBEZ, M. RAVET

Secrétaire de séance : Mme LE MILLOUR

OBJET : SPECTACLE DE NOEL POUR LES ELEVES DES TROIS GROUPES SCOLAIRES

RAPPORTEUR : Madame CABRERA

CONSIDERANT le spectacle intitulé « enquête chez le Père Noël » proposé par la société « Annguéléia Spectacles »,

CONSIDERANT que les enfants seront les partenaires de la comédienne durant ce spectacle interactif et musical,

CONSIDERANT qu'il y aura 5 représentations pour un coût total de 3 380 € TTC,

CONSIDERANT que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de deux mois à compter de sa publication,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Comité de la Caisse des Ecoles, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ⇒ **ACCEPTE** le spectacle intitulé « enquête chez le Père Noël » proposé par la société « Annguéléia Spectacles » (1 avenue du Docteur Schweitzer - 59810 LESQUIN), pour 5 représentations, les 9 et 11 décembre 2025 pour un coût total de 3 400 € TTC,
- ⇒ **AUTORISE** et **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président du comité de la caisse des écoles pour signer tout document relatif à ce dossier

Le Président du Comité de la Caisse des Écoles

Patrice GEBAUER

